

20201016-6

Délibération du Conseil d'administration
de l'établissement public Paris Musées
Séance du 16 octobre 2020

Objet : Création de la commission d'appel d'offres et de la commission compétente pour les contrats de concession de Paris Musées : élection des membres

Le Conseil d'administration de l'établissement public Paris Musées,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1414-2, L. 1411-5, D. 1411-3 à D. 1411-5, L. 1121-1 et L. 2121-21 ;

Considérant que l'élection des membres titulaires et suppléants doit intervenir selon le principe de la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Considérant qu'une seule liste a été déposée pour la commission d'appel d'offres ;

Considérant qu'une seule liste a été déposée pour la commission compétente pour les contrats de concession.

Délibère :

Article 1 : Il est décidé de constituer une commission d'appel d'offres ainsi qu'une commission compétente pour les contrats de concessions conformément l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales,

Article 2 : Conformément à l'article L. 2121-21 CGCT, il est décidé à l'unanimité de ne pas recourir au scrutin secret pour l'élection des membres des deux commissions précitées,



Accusé de réception en préfecture
075-200032779-20201016-20201016-6-1-DE
Date de télétransmission : 21/10/2020
Date de réception préfecture : 21/10/2020

Article 3 : Sont élus, comme membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres de Paris Musées, les membres suivants :

Membres titulaires :

- Catherine CHEVILLOT
- Béatrice MARRE
- Aurélie PIRILLO
- Karen TAÏEB
- Patrick BLOCHE

Membres suppléants :

- Jean-François CHOUGNET
- Claire BARBILLON
- Aurélien VÉRON
- Ariel WEIL
- Laurence PATRICE

Article 4 : Sont élus, comme membres titulaires et suppléants de la commission compétente pour les contrats de concessions, les membres suivants :

Membres titulaires :

- Catherine CHEVILLOT
- Béatrice MARRE
- Aurélie PIRILLO
- Karen TAÏEB
- Patrick BLOCHE

Membres suppléants :

- Jean-François CHOUGNET
- Claire BARBILLON
- Aurélien VÉRON
- Ariel WEIL
- Laurence PATRICE

Par délégation, la Directrice générale par intérim

Sonia BAYADA